



Sommaire

| | |
|---------------------------------|------------|
| <i>Retour AG Extraordinaire</i> | <i>p 1</i> |
| <i>Projet Fernelmont II</i> | <i>p 1</i> |
| <i>Projet Boneffe</i> | <i>p 2</i> |
| <i>AG ordinaire</i> | <i>p 2</i> |
| <i>Mini-enquête</i> | <i>p2</i> |

2017 l'année de tous les possibles

Comme les coopérateurs (trices) présent(e)s à l'Assemblée Générale ont pu le constater, cette année 2017 pourrait être celle de la concrétisation après quatre années de travail intense. Il faudra donc redoubler d'efforts pour mener à terme ces projets.

Retour AG Extraordinaire

Le 15 mars s'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire. Plus de 50 coopérateurs étaient présents. Cette Assemblée visait à valider la participation de Champs d'Énergie dans le projet de Boneffe. Ce fut un beau moment de démocratie participative, beaucoup de participants ont pu donner leur avis et débattre sereinement des tenants et des aboutissants. Finalement l'Assemblée a entériné la participation de Champs d'énergie au projet de Boneffe, même en cas de construction sur recours. Ce projet pourrait démarrer après l'été. Nous comptons donc sur vous pour mobiliser de nouveaux coopérateurs, en particulier dans les environs d'Eghezée.

Projet Fernelmont II

Le permis pour le projet de Fernelmont II a été délivré le 1^{er} mars par le Ministre Carlo Di Antonio. En parallèle, le Conseil d'Administration est en train de finaliser la convention de participation avec EDF-Luminus qui validerait officiellement l'achat d'une éolienne par la coopérative. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier et une décision sera sans doute à confirmer à la prochaine Assemblée Générale du 29 mai.

Projet Boneffe

Le nouveau permis pour le projet de Boneffe (le quatrième) a été délivré le 31 mars par le ministre Carlo Di Antonio. L'Assemblée Générale Extraordinaire ayant validé la participation de Champs d'Énergie, une décision finale sera prise par le Conseil d'Administration après étude des éventuels recours et finalisation des discussions avec les trois coopératives participantes au projet. Une construction sur recours est fort probable.

Assemblée Générale

Vous recevrez prochainement la convocation à notre AG ordinaire (elle se tiendra le 29 mai à 19h30 à la maison de village de Cortil-Wodon). Vous noterez qu'un des points à l'ordre du jour est l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration. Le Conseil d'administration actuel est en effet arrivé au terme de son mandat de quatre ans. Seul Manoël Dujardin, élu administrateur lors de l'AG du 23 mai 2016, poursuivra son mandat encore trois ans.

C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à envisager de poser votre candidature au Conseil d'Administration de votre coopérative Champs d'énergie.

Nous invitons particulièrement les coopératrices à poser leur candidature. Une plus grande mixité serait en effet la bienvenue. De plus, l'article 16.2 de nos statuts évoque une parité hommes/femmes qui est loin d'être respectée actuellement au sein de notre équipe d'administrateurs.

Sachez aussi que le Conseil d'administration fonctionne comme un collectif et que chaque personne apporte ses propres compétences. Elles évoluent aussi avec le temps et la participation aux conseils. Il n'est dès lors pas obligatoire d'avoir a priori une compétence pointue dans le domaine qui nous occupe.

Nous comptons sur vous pour nous rejoindre et faire vivre pleinement le pouvoir démocratique de notre coopérative citoyenne !

Mini-enquête

Vous avez reçu un lien vers une mini-enquête pour vous sonder sur plusieurs sujets, merci d'y répondre avant le **7 mai** afin de nous permettre d'avancer au maximum sur les projets en cours.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScWxx_xAj4u8J1t39jggyvOOPrUd64IzXVbYC0SvCo-vto_Q/viewform?usp=sf_link

Comme vous le constatez ce début d'année 2017 est riche en événements. Nos efforts commencent à porter leurs fruits mais aucun projet ne se réalisera sans une implication forte des coopérateurs.

Pour le conseil d'administration, Cédric